

Collège unique :

PRESENTS :

Membres Titulaires FO : David FERNANDEZ, Philippe FUCHS, Joël PETERSCHMITT

Membre Titulaire :

Membre Suppléant FO :

Membre Suppléant :

Direction : Mme Nathalie GROSS, M. Frédéric VICQUERY

ABSENT EXCUSE : Fabrice SIMONKLEIN, Ophélie COLLADOS, Céline RISOLA, DEFER Sébastien, Félicien FETET.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 26/06/2017

Le compte rendu est approuvé par les membres du CE.

2) Effectifs salariés du CFAI Alsace

Le CFAI compte 112 salariés (85 ETP équivalent temps plein) : soit 36 administratifs (30,6 ETP), 41 formateurs permanents (40 ETP), 4 techniciens et personnels de service (4 ETP), 30 vacataires dont 7 fonctionnaires (10.4 ETP), plus une apprentie.

Variations d'effectifs sur la période :/

Modification de contrat :

Le formateur Fabien DIETRICH a une mission complémentaire de coordonnateur pédagogique jusqu'au mois d'août pour l'AEC.

Le formateur Michel MUNCH passera à un travail à mi-temps.

Variation à venir/

Départ de Sophie Marzolf le 13/07/2017 du poste d'assistante du responsable de centre de Mulhouse.

Embauche de Sandrine ROMANN début août au poste d'assistante du responsable de centre de Mulhouse en remplacement de Sophie Marzolf.

Départ d'Abdallah LAHMAR au 01/9/2017

Prévision d'embauche : /

Un assistant du responsable de centre de Mulhouse.

Un formateur en soudage sur Mulhouse ; un formateur en robotique sur Strasbourg ; un formateur en maintenance et production sur Reichshoffen.

3) Résultats aux examens

Remise du tableau « réussite aux examens » : résultats globalement en progrès

4) Point sur la rentrée

Evolution des effectifs apprenants entrants positive par rapport à 2016.

5) Clés de répartition CFAI / AFPI

Des élus posent cette question concernant les flux financier CFAI/AFPI, soulevée par le rapport d'expertise comptable 2015 réalisé par SYNCEA.

La direction déclare rédigée un manuel, pour formaliser la procédure de traitement la plus automatique possible de saisies des données, pour le dernier trimestre.

6) Bilans des primes et des augmentations

Des élus demandent, à ce sujet, le même tableau synthétique que celui fourni par le cabinet d'expertise SYNCEA. La direction réfléchit toujours à l'éventuelle présentation de ce document.

Le Secrétaire

Joël PETERSCHMITT